

nomme une commission chargée de faire ces recherches. Elle se compose de MM. Villebois-Mareuil (droite), Dupuy-Dutemps et Guillemin. Elle a pour mission de préparer, pour la séance du 10 janvier, la convocation des témoins et l'interrogatoire de ceux-ci.

La Commission nomme ensuite une sous-commission composée de MM. Tardieu (droite), Bertrand et Bory qui devra s'occuper de rapprocher les bons de caisse du Panama.

La première de ces sous-commission qui sera désignée devra également par son commission le positionnement de la ville, se renseigner sur la Compagnie du Panama, faire étudier le dossier de la compagnie avec M. Monchicourt. Au dernier moment, elle apprend que M. Monchicourt vient d'être victime d'un grave accident d'asphalte et que celle-ci était en lui permettre de se rendre aux débats la soirée même. Celle-ci fut donc reportée à 2 heures, au stade du Panama.

Quelques membres expriment qu'il y aurait intérêt à ce qu'il soit représenté par une délégation, à l'audience du 10 janvier, afin de suivre le procès. L'examen de cette question est réservé.

La Commission a jugé à samedi, 2 heures, et décide qu'il sera fait à l'audience suivante les réductions de saillie qui viennent épurer les patrons.

La séance est levée à 5 h. 30.

LA CAUSE DE LA GUERRE DE 1870

Le correspondant parisien du *Times* prétend que le télégramme de M. de Bismarck n'a pas été, en 1870, la vraie cause de la guerre.

Roger Lyons, dit le correspondant anglais, m'a rapporté les paroles du due de Gramont qui lui dit le 11 juillet 1870 : « Je suis évidemment dans l'erreur. »

Bismarck regardait la nouveauté que l'ambassadeur français a été envoyé par le roi de Prusse. « C'est infâme, car il sait bien que ce n'est pas vrai. »

L'opposition, dans la Chambre française, inscrit par le Thiers, dans les premières séances, à l'audience de l'ambassadeur de France, la demande d'interrogatoire à la Chambre ; on la montre seulement à l'un de ses membres, le marquis de Talbon.

C'était le télégramme auquel M. de Bismarck avait répondu, plus tard, mais aussi qu'il était impossible d'attacher une plus grande importance, à moins qu'il ne fût accepté comme dommage.

Le 10 juillet, le marquis de Talbon déclara à la Chambre, sur l'houmou, qu'il avait vu le télégramme, les ministres seuls savant que ce télégramme n'avait pas la signification qu'on y attachait.

UN DRAME EN MER

A bord d'un torpilleur. — Singuliers officiers

Londres, 5 janvier. — Les journaux argentins annoncent qu'ils ont réussi à découvrir un fait de très graves erreurs de la compagnie maritime qui emploie des officiers du tonnage.

Le « Rosales » était assailli par une forte tempête en mer et le commandant Funes désespérément le sauva.

C'est alors qu'il fit venir les officiers et leur ordonna de griser les cinquante hommes d'équipage en leur expliquant qu'il fallait empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir envoyer l'ordre, par dépêche, à son représentant, de se mettre en état d'indiquer judiciaire.

La mort d'un député de la Martinique

Paris, 5 janvier. — La mort de M. Pierre de Brezé, évêque de Moulines, est mort ce matin, à deux heures, des suites d'une paralysie intestinale.

Un grave général des mineurs en Allemagne

Berlin, 5 janvier. — Une grève générale des mineurs du Rhin et du Palatinat, dans les deux provinces, bien que le calme soit encore compact dans le bassin houiller.

Une grande réunion des mineurs aura lieu le 6 janvier à Essen, et il paraît qu'en déclara la cessation du travail.

Les mineurs comparent que les ouvriers autrichiens, belges et français choisissent ce moment pour se mettre en grève.

La mort de Garibaldi

Ille-de-France, 5 janvier. — La mort de Garibaldi, pour la tombe de Carpiac, pour être enterré aux côtés des ennemis, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des dangers essayant de reconnaître qu'il était assez grave pour que M. Funes ait cru devoir empêcher les matelots d'entrer dans la chaume, qui devait être réservée aux officiers seuls.

Le commandant fut comprendre à ses subordonnés que c'était la mort qui devait être réservée aux officiers de l'armement, les délégués volontaires étaient dans un état d'ébriété des plus complaisants. Néanmoins, au moment où les officiers voulaient descendre dans la chaume, les hommes s'apercevaient des